

Ne rejetez pas ce projet !

**32 appartements sociaux, 5 maisons à vendre et 5 maisons à louer
au Champ de la Croix à Kraainem**

POURQUOI ET CONSÉQUENCES

- Ce terrain à bâtir appartient à la société de logement social Elk zijn Huis, qui est responsable de tous les logements sociaux à Kraainem, c'est-à-dire qu'elle les construit, les finance et les gère. **Ce projet n'a donc aucun impact sur les finances communales.**
- Objectif social contraignant : la Flandre impose un nombre minimum de logements sociaux par commune d'ici 2025. Kraainem est bien en dessous de l'objectif imposé. La commune et/ou Elk zijn Huis ne disposent pas actuellement de terrains constructibles alternatifs qui pourraient répondre à cet objectif. **La commune n'a donc pas le choix.**
- Une place de parking est prévue pour chaque unité résidentielle (42) et 3 pour les personnes à mobilité réduite. Compte tenu de l'évolution des habitudes de transport (mobilité partagée, vélo) et de la proximité des transports publics, cela est plus que suffisant dans le cadre de ce projet. **Celui-ci a donc un impact limité sur le stationnement dans le quartier.**
- Compte tenu du nombre limité de mouvements liés à ce projet par rapport à la situation existante, **l'impact sur la mobilité dans le quartier est également limité.** De plus, la situation devrait s'améliorer après l'achèvement des travaux sur le Ring.
- Ce site n'est pas situé en zone inondable. Des wadis (systèmes d'infiltration des eaux) et des toits verts seront installés, ce qui améliorera l'infiltration et réduira le débit d'eau en cas de fortes pluies. **Le projet aura donc peu d'impact sur le risque d'inondation dans les zones sensibles.**



**En refusant ce projet, la commune risquerait de se voir imposer
un autre projet, qui pourrait être bien plus imposant !**

Plus d'infos ? N'hésitez pas à contacter Marie-France Constant à l'adresse suivante : marie-france.constant@kraainem.be



**Kraainem-Unie et Pro Kraainem,
votre majorité au conseil communal**

